



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

56 pompiers de la MRC d'Argenteuil reçoivent fièrement leur diplôme de l'École nationale des pompiers

Lachute, le 19 avril 2016 – C'est avec beaucoup de fierté que la MRC d'Argenteuil et l'École nationale des pompiers du Québec ont procédé aujourd'hui à une remise officielle de diplômes à 56 pompiers qui ont, en 2014 et 2015, terminé avec succès un des cours de Pompier I, Matières dangereuses - opération, Matières dangereuses – sensibilisation, Auto sauvetage, Opérateur d'autopompe, Désincarcération, Véhicule d'élévation, Pompier II, Officier non-urbain et Officier non-urbain RCCI. La cérémonie qui a eu lieu à l'aréna Kevin-Lowe - Pierre-Pagé de Lachute a donc permis de remettre officiellement aux pompiers des neuf municipalités locales de la MRC leur certificat de formation.

En présence du préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce, le registraire de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ), monsieur Benoît Laroche, a remis 139 diplômes aux pompiers de la MRC d'Argenteuil, sous le regard attentif de leur famille et des élus.

Dans son allocution, monsieur Pearce a d'ailleurs mentionné qu'il était heureux que la MRC ait adopté, à sa séance de mars 2016, une résolution concernant le projet de schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie. Il a profité de cette remise de diplômes pour souligner l'importance de la formation des pompiers qui fait partie intégrante des actions à poursuivre dans le projet de schéma révisé. Il a également tenu, au nom du conseil de la MRC, à remercier les pompiers d'Argenteuil pour leur dévouement et leur professionnalisme ainsi que pour leur engagement dans la communauté.

Rappelons que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Argenteuil a reçu l'attestation ministérielle en août 2005, conformément à la *Loi sur la Sécurité incendie*. Le 11 septembre 2006, la MRC a ratifié une entente avec l'ENPQ pour la gestion de la formation sur l'ensemble de son territoire en lien avec une des actions de ce schéma. De ce fait, la MRC d'Argenteuil est, depuis ce temps, en mesure de dispenser les séances de formation accréditées par l'ENPQ selon les demandes et les besoins des municipalités constituantes. Ainsi, il est maintenant plus facile pour les pompiers des municipalités locales, grâce à cette entente, de recevoir les formations appropriées afin d'exercer leur métier de façon sécuritaire. De plus, les municipalités

locales peuvent, grâce à cette entente, obtenir un soutien financier du ministère de la Sécurité publique pour défrayer en partie les activités de formation de leurs pompiers.



-30-

Information :
Sébastien Beauchamp
Préventionniste en sécurité incendie
MRC d'Argenteuil
450 562-2474, poste 2302
sbeauchamp@argenteuil.qc.ca